# Les réseaux de sauvetage d'enfants, la face clandestine de l'UGIF par Katy Hazan

Mon propos n'est pas de retracer l'histoire de l'UGIF mais d'évoquer ses activités de sauvetage et en particulier de sauvetage des enfants, même si cette organisation est fondée sur injonction des Allemands, par une loi du gouvernement de Vichy de novembre 1941, dans le seul but de procéder à la fusion des organisations juives d'assistance. Même si pour les Allemands, il s'agit d'isoler les Juifs et de les retrancher de la communauté nationale pour mieux les déporter.

On le sait maintenant, les organisations juives d'assistance intégrées à l'UGIF, à savoir principalement : l'OSE, les EIF, le comité de la rue Amelot et le Mouvement de la jeunesse sioniste (MJS) ont sauvé 10 000 enfants (6000 en zone sud et 4000 en zone nord) en utilisant justement le paravent de l'UGIF.

## L'Union générale des israélites de France

« Non, l'UGIF n'a pas procédé au fichage des populations juives, c'est l'Etat français qui s'en est chargé; non l'UGIF n'a pas procédé à la distribution des étoiles jaunes, sinon à la marge, pour les faire parvenir à ceux qui n'avaient pas pu s'en procurer et qui ainsi risquaient l'arrestation, non travailler à l'UGIF n'était pas une garantie contre la déportation, oui l'UGIF a tenté de porter secours à une communauté privée de ses moyens d'existence. »<sup>1</sup>

Tout d'abord l'UGIF n'est pas structurée de la même manière dans les deux zones :

- en zone nord, elle subit la pression de l'occupant et en particulier la présence de deux Juifs, Israélovitch et Biberstein, amenés d'Allemagne et d'Autriche par le lieutenant Dannecker, le responsable nazi des affaires juives, pour chapeauter l'organisation.
- De plus en zone nord, les organisations sont noyées dans une multitude de services de plus en plus bureaucratiques et centralisés (plus de 800 employés).
- En zone sud, la liberté d'action est plus grande au moins jusqu'en novembre 1942 et même jusqu'en septembre 1943 dans la zone italienne.

De plus l'UGIF est divisée en 7 grandes directions qui gardent intactes les structures d'origine des associations. Ainsi, l'OSE fait partie de la 3<sup>e</sup> direction-santé, les EIF, la 4<sup>e</sup> direction-jeunesse. Elles ont donc une mobilité plus grande et les bureaux de l'UGIF suivent la traque

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Extrait de la préface du livre de Michel Laffitte, Les Juifs face aux Allemands,

des Juifs. La direction de l'OSE va de Paris à Vichy, puis Montpellier, Vic-sur-Cère et Chambéry.

Enfin, l'action de l'UGIF n'est pas la même suivant les périodes. La logique d'assistance se transforme de fait en action clandestine, après les grandes rafles de 1942. Elle démarre même avant, surtout en zone nord et pose la question des limites de l'assistance et des frontières entre action sociale et résistance civile.

## Le dilemme philanthropie/ résistance.

Comme l'a montré Michel Laffitte, dans son livre, *Les juifs face aux Allemands* il est simpliste d'opposer les notables juifs français, ces fameux « israélites », compromis par myopie politique et les Juifs étrangers engagés massivement dans la résistance armée, en particulier dans la MOI (Main-d'œuvre immigrée communiste).

Il n'existe pas de front du refus constitué, d'une part, par les dirigeants du consistoire garant des valeurs républicaines et d'autre part par les Juifs étrangers eux aussi plus politisés. La réalité est beaucoup nuancée et les interpénétrations plus grandes. Ainsi Robert Gamzon, fondateur des EIF est à la fois membre du Consistoire et membre du CA de l'UGIF et c'est lui qui met en place une direction clandestine dans les deux zones appelée la « sixième » (par dérision, 6<sup>e</sup> bureau de la 4<sup>e</sup> direction).

Les hommes et les femmes de l'UGIF, ne sont pas des politiques mais des techniciens de l'action sociale, préoccupés, dans leur majorité de trouver, dès les années trente, une solution à l'afflux des réfugiés. D'ailleurs, le CAR (Comité d'action aux réfugiés) dirigé par Raymond-Raoul Lambert, depuis 1933, devient la cheville ouvrière de l'UGIF en zone sud.

Je voudrais illustrer mon propos en développant deux exemples, celui de l'OSE et celui du Comité de la rue Amelot.

### L'action de l'OSE

L'OSE, affiliée à la 3<sup>e</sup> direction santé est de loin la plus active et la plus efficace. - Elle a su utiliser son savoir faire comme œuvre sanitaire d'assistance auprès des populations juives en difficulté dans la zone de résidence des juifs de l'empire tsariste (elle est née en 1912 à Saint-Petersbourg et étend son activité à la Pologne, la Lituanie et la Lettonie)

- Utiliser la lucidité de son personnel juif alsacien, « israélite » qui à partir de 1942 va progressivement remplacer les dirigeants juifs étrangers
- Et ses liens relationnels très étroits avec la Suisse et l'Amérique.

En quittant la Russie, l'OZE va à Berlin en 1923 et se transforme en Union des sociétés OSE, puis en 1933, une branche va à Genève et l'autre à Paris. Ce qui explique que l'union-OSE soit resté juridiquement distincte de l'OSE France.

Après, la débâcle de 1940, un bureau reste à Paris, dirigé par Falk Walk, déporté en 1943. Le comité OSE de la zone nord avec à sa tête le professeur Eugène Minkowski s'intègre à l'UGIF, tout en développant un circuit clandestin d'enfants à partir du dispensaire de l'OSE de la rue des Francs-Bourgeois.

De leur côté, depuis la zone sud, les anciens dirigeants russes, Lazare Gurvic, Aron Lourié, Valentine Cremer développent des relations avec l'autre branche de l'Union-OSE de Genève; il s'agit de voyages et de correspondance avec Boris Tchlenoff en attendant de rejoindre euxmêmes la Suisse lorsque l'OSE est obligée de se séparer de son personnel étranger en mars 1943.

Le passage au travail clandestin de l'OSE, s'est donc fait progressivement, avec l'aval de son secrétaire général Joseph Millner, pourtant partisan d'une intégration dans l'UGIF et participant lui-même au conseil d'administration de l'UGIF de zone sud. Si le travail clandestin date de la création du réseau Garel pour la zone sud, au début de l'année 1943, donc à partir des rafles de 1942, les structures légales ont toujours couvert des actions clandestines.

Un exemple : le centre médico-social de Marseille dirigé par Julien Samuel en 1941 abritait une officine de faux-papiers mise en place par les Eclaireurs israélites avec Benveniste et Théo Klein. La direction décide d'ailleurs la fermeture du centre juste avant une descente de la gestapo et le repli d'une partie de son personnel à Limoges.

Les interventions de l'OSE dans les camps d'internement, comme Rivesaltes et Gurs, par le biais d'assistantes volontaires ont permis la sortie, certes légale, d'enfants de juifs étrangers qu'elle a su cacher ou faire partir à l'étranger. Mais le prix de cette légalité fut l'arrestation de certains de ces enfants depuis les maisons d'enfants.

Quant au circuit clandestin dit « réseau Garel », son fonctionnement est complexe. Il existe un double circuit, dit A et B qui fonctionne de manière complémentaire et autonome. Celui d'André Salomon en amont de celui de Georges Garel sert d'interface avec Joseph Millner et la 3<sup>ème</sup> Direction de l'UGIF. André Salomon organise avec l'aide d'assistantes sociales le

départ des enfants des maisons (entre 1000 et 1200 enfants dans neuf maisons) et maintient les relations avec les familles. Les assistantes sociales sont chargées d'organiser le changement d'identité des enfants qu'elles confient ensuite à l'autre circuit, celui mis en place par Georges Garel.

D'autres assistantes sociales dites « aspécifiques » (dans le jargon de l'époque, « qui n'ont pas le type juif ») et préalablement « aryanisées », c'est-à-dire possédant une couverture légale dans des associations comme la Croix Rouge ou le Secours national du Maréchal Pétain, sont chargées, elles, d'accompagner les enfants dans les lieux de cache et de payer les nourrices.

La fiabilité de ce réseau qui couvre l'ensemble de la zone sud sauf la région de Nice (circuit Marcel) et la zone côtière interdite a été testée dans la région de Toulouse. C'est Charles Lederman qui met en relation Georges Garel avec Monseigneur Saliège et Monseigneur Théas pour l'ouverture des couvents.

Pour les enfants les plus en danger le circuit organise le passage clandestin des frontières suisses avec Georges Loinger ou espagnoles seulement en 1944.

L'exemple de l'OSE montre qu'il est faux d'opposer comme l'a fait jusque là l'historiographie, des dirigeants aux positions légalistes intangibles et d'autres qui seraient résistants.

« Les deux actions l'une clandestine, l'autre officielle, doivent être conçues par une même direction ; leur exécution confiée à des délégués complices, mais séparés ». Cette citation du dr Joseph Weill, l'une des têtes politiques de l'OSE me semble significative de l'attitude d'ensemble d'une organisation qui a su prendre le tournant, non sans difficultés internes d'ailleurs. La fermeture des maisons de l'OSE devient définitive, après l'arrestation des membres du bureau de Chambéry en février 1944. Seules deux maisons refusent d'obtempérer celle de Louis Aron dans la Creuse et celle de Sabina Zlatin à Izieu, avec les conséquences que l'on connaît...

## Le Comité Amelot

En zone nord, l'exemple du Comité Amelot montre également une structure ayant un pied dans l'UGIF et un pied dehors. Au départ, il s'agit d'un regroupement d'organisations des juifs étrangers de la gauche non communiste dans un bureau d'aide sociale dès la déclaration de guerre. On y trouve l'OSE, le Bund, la Fédération des sociétés juives de France, la Colonie scolaire et le Poale-Tsion (sionistes de gauche). En septembre 1940, ces associations, sauf

l'OSE qui a sa propre organisation, se retrouvent rue Amelot, siège de la Colonie scolaire. Elles gèrent quatre cantines, un dispensaire médical, et une maison d'enfants à La Varenne.

On sait maintenant l'importance des cantines, celle du Bund en particulier avec Madame Ika, comme lieu de sociabilité pour une population totalement paupérisée et à l'affut d'informations. La cantine abritait également des cours yiddish, des spectacles et surtout les milliers de livres de la bibliothèque Medem.

Si le comité refuse d'entrer dans l'UGIF par idéologie, ses deux principaux organisateurs, Jules Jacoubovich et David Rapoport deviennent par nécessité des cadres de l'UGIF un an plus tard. Le premier est nommé directeur des services techniques des orphelinats de l'UGIF en région parisienne, et l'autre devient chef du service 39 des cantines. Il n'y a donc pas de nette césure entre le comité Amelot et l'UGIF. Ce légalisme de façade permet à David Rapoport d'organiser un atelier de faux papiers, dirigé un temps par Henry Bulawko et à Jules Jacoubovich de mettre sur pied une filière de sauvetage d'enfants qui utilisait les mêmes convoyeuses que le circuit clandestin de l'OSE de l'équipe Minkowski.

De plus, les activités légales du comité, interventions dans les camps du Loiret et à Drancy, paiement des nourrices sont financées par des fonds de l'UGIF.

Le comité de la rue Amelot a pu jouer, un temps, de l'ambigüité des noms en utilisant officiellement le nom du dispensaire « la Mère et l'enfant » qui avait pignon sur rue, sans être enregistré. Mais au moment de l'arrestation de David Rapoport, fin 1943, le comité est obligé d'intégrer officiellement l'UGIF.

#### Le circuit clandestin de la Wiso

L'autre exemple des liens entre l'UGIF et les filières d'évasion en zone nord concernent le rôle de Juliette Stern, responsable de la direction de l'assistance sociale de l'UGIF et membre de son conseil d'administration. Secrétaire de la Wizo (femmes sionistes), elle s'occupait des enfants isolés, c'est-à-dire séparés de leurs parents au moment des rafles. Pour ces enfants avaient été créées les fameuses maisons de l'UGIF (Lamarque, Guy Patin, Montreuil, Neuilly, etc...) d'une capacité maximum de 440 lits, jamais complètement utilisées d'ailleurs.

Elle a organisé un service de placements clandestin d'enfants, le service 42B qui doublait son propre service officiel et qui a pu placer 1200 enfants chez des nourrices non juives de la zone

occupée<sup>2</sup>. Payer des nourrices dites « aryennes » c'était déjà contrevenir aux lois de Vichy et aux directives allemandes et se mettre dans l'illégalité.

Les enfants dits « bloqués », c'est-à-dire les enfants sortis des camps de la zone nord et déjà repérés par les Allemands sera le point d'achoppement entre son service et les œuvres juives d'assistance qui proposaient de les faire disparaître. Ils sont environ 250 restants dans les maisons de l'UGIF, arrêtés en juillet 1944 par Alois Bruner, après une première rafle de février 1943. Le refus de démanteler ces maisons de la région parisienne sera le principal grief du jury d'honneur organisé par le CRIF à l'encontre de l' UGIF.

#### Le financement de ces réseaux

L'argent venait du Joint grâce à des montages financiers et compliqués passant par des banques suisses ou par des collectes directes sur place, garanties au taux du cours parallèle : un \$ valait 35f au cours officiel et 80f au final. Toutes les créances ont été remboursées par le Joint.

Pour l'OSE, cet argent est négocié à New York par Léon Wulman qui a créé le comité OSE Amérique en 1941, auprès du Joint afin de rendre l'OSE France ou la 3<sup>ème</sup> Direction Santé totalement autonome. Les sommes transitaient soit par Genève soit par Lisbonne.

L'union mondiale OSE travaillait en collaboration étroite avec Sali Mayer représentant le Joint qui fournissait des sommes importantes aux autres œuvres juives.

Certaines de ces sommes entraient dans les comptes légaux de l'UGIF, d'autant plus facilement que tout le monde se connaissait. Des liens particuliers existaient entre le Joint, surtout Dika Jeyfrokin et Raymond Raoul Lambert depuis la création du comité national pour les réfugiés en 1933. De plus, le joint a toujours été partisan de financer les comités sur une base légaliste.

#### En conclusion

L'UGIF n'est ni une officine de la Gestapo, ni une organisation de résistance. L'objectif de l'UGIF a été de limiter les dégâts en louvoyant pour sauver ce qui pouvait l'être et les principaux dirigeants ont payé cet engagement de leur vie et de celle de leur famille. Certes, elle a été amenée à coopérer avec les Allemands, surtout en zone occupée. Certes, elle généra une illusion de normalité, engrenage fatal à partir de l'époque de Brunner. Mais elle couvrit

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces enfants formeront la base des maisons de l'OPEJ créé après la guerre.

aussi des actions de sauvetage et ce pratiquement jusqu'à la Libération. Rendons hommage au courage de toutes celles et tous ceux qui, à peine plus âgées que les enfants qu'ils cachaient ont agi au péril de leur vie.

Il existe un document du Commissariat aux questions juives à propos de l'activité clandestine de l'UGIF qui dénonce le placement d'enfants juifs chez des aryens et qui propose une enquête dans les bureaux de Juliette Stern, mais également dans le service de Madame Averbouh et au 36 rue Amelot.

Katy Hazan (tous droits réservés)